Association régionale de la Sarine (ARS)

Boulevard de Pérolles 2, 1700 Fribourg

Fribourg, le 19 décembre 2025

Communiqué de presse
—

La révision totale des statuts de l'Association régionale de la Sarine (ARS) est validée à l'unanimité par les communes du district !

C'est une étape historique pour le district de la Sarine. L'Association régionale de la Sarine (ARS) annonce ce vendredi la validation de ses nouveaux statuts par l'ensemble des communes du district. Cette décision unanime, qui intervient dans le cadre de la révision totale des statuts validée par l'Assemblée des délégués le 18 septembre dernier, a été prise par l'ensemble des Conseils généraux et des Assemblées communales des 25 communes sarinoises. Elle marque un tournant majeur : pour la première fois de son histoire, le district de la Sarine choisit, à l'unanimité, de se fédérer au sein d'une association en charge du développement territorial régional.

Cette collaboration inédite ouvre la voie à un renforcement des synergies intercommunales et à l'élaboration d'une vision commune à l'échelle du district. Elle permettra de mieux coordonner les actions dans des domaines clés tels que l'urbanisation, la mobilité, le tourisme, l'environnement, l'énergie ainsi que la nature et le paysage. Au-delà de la coordination stratégique, cette fédération permettra également de doter le district des infrastructures nécessaires à son développement et de mobiliser plus efficacement des financements cantonaux et fédéraux pour leur réalisation.

À la suite de cette validation par les législatifs communaux, les nouveaux statuts de l'ARS entreront en vigueur le 1er juillet 2026. D'ici là, les statuts révisés auront encore été soumis à l'Etat de Fribourg pour examen final et approbation par la Direction des institutions, de l'environnement et des forêts (DIAF).

« Cette validation unanime est le fruit d'un important travail de concertation entre les 25 communes du district, toutes conscientes des enjeux majeurs auxquels la Sarine est confrontée, ainsi que de son rôle de moteur au niveau cantonal. Je suis particulièrement fière de cette décision collective, qui témoigne d'une volonté forte de construire ensemble l'avenir du district. » - Lise-Marie Graden, Présidente de l'ARS

« Le processus qui a mené à la réussite de fédérer les 25 communes de la Sarine est tout simplement remarquable. Réunir des communes aux typologies très différentes, par exemple en termes de nombre d'habitants et de capacité financière, représentait un véritable défi. Grâce au dialogue, à l'écoute et à la volonté de chacun, nous avons pourtant réussi à bâtir une coopération exceptionnelle. Il fallait y croire : nous y avons cru, et aujourd'hui le résultat est là. » - Luc Déglise, Vice-Président de l'ARS

Des tâches qui couvriront de nombreux domaines du développement régional

À l'avenir, l'ARS aura pour mission d'assurer le développement régional. Les tâches qui lui sont confiées couvriront des domaines aussi variés que la mobilité, l'économie territoriale, l'urbanisation, l'environnement ainsi que le tourisme. La planification régionale du district synthétisera les différentes politiques territoriales et offrira une vision d'avenir globale et coordonnée. Les projets d'agglomération permettront quant à eux d'identifier et de prioriser la réalisation des infrastructures de mobilité nécessaires au développement de la région et d'en faire assurer une partie du financement par des fonds fédéraux et cantonaux.

En matière de mobilité, l'association sera notamment chargée de la coordination des transports publics urbains, du développement des parkings-relais (P+R), de la gestion des transports individuels motorisés (TIM) ainsi que de la promotion de la mobilité douce, incluant les vélos en libre-service et les axes piétons-vélos. Dans le domaine de l'économie, l'ARS assumera la gestion et la coordination des zones d'activités au niveau de la région. Les thématiques environnementales intégreront également les enjeux liés à l'énergie et au climat, essentiels au développement durable du district.

Le tourisme, compétence déjà assumée par l'ARS, occupe également une place centrale dans cette vision régionale. Une stratégie touristique 2025–2029 a été élaborée afin de positionner le district de la Sarine comme une destination attractive, créative et unie. Elle vise notamment à prolonger la durée des séjours, à renforcer l'attractivité touristique de l'ensemble du territoire et à encourager la cohésion entre ville et campagne. Pour se distinguer, la Sarine s'appuie sur une proposition de valeur unique autour du « terroir créatif », qui conjugue traditions, patrimoine, gastronomie et innovation, et permet de développer une identité forte et différenciante sur le marché touristique.

Contacts
—
Lise-Marie Graden, Présidente de l'ARS, 079 691 82 03
Luc Déglise, Syndic de Villarsel-sur-Marly et Vice-Président de l'ARS, 079 504 18 49
Félicien Frossard, Secrétaire régional, 026 347 21 00